

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice des affaires juridiques et greffière de la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel, agissant aux fins des présentes à titre de greffière-trésorière adjointe en vertu de la résolution du Conseil en date du **12 avril 2023** et portant le numéro **2023-04-123**, que les immeubles ci-après désignés seront vendus, sans aucune garantie, à l'enchère publique, à la salle du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel, au 50, rue du Fort, à Sorel-Tracy, Québec, J3P 7X7, le **mardi quatorzième jour de novembre deux mille vingt-trois à dix heures**, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, comprenant les intérêts plus les frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais n'aient été payés avant cette vente.

Ces immeubles seront vendus conformément aux dispositions du Code municipal du Québec (chapitre c-27.1), sous réserve du droit de retrait d'un an, avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances s'il y a lieu, sujet entre autres à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, rattachées à ces immeubles.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL			
Dossier :	2023-03	Taxes municipales :	7 144,00 \$
Matricule :	3801-12-00	Taxes scolaires :	532,63 \$
Propriétaire :	Dossier retiré		7 676,63 \$
Désignation :	Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro quatre millions quatre cent quatre-vingt-quatre mille trois cent soixante-trois (4 484 363) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Richelieu.		
Adresse :	Avec propriété y dessus érigée portant le numéro civique 12, rue Marie-Napoléon à Sainte-Anne-de-Sorel (Québec) J3P 0J6, circonstances et dépendances.		

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL			
Dossier :	2023-04	Taxes municipales :	2 953,66 \$
Matricule :	3291-58-9115	Taxes scolaires :	968,87 \$
Propriétaire :	François Mayrand	Total :	3 922,53 \$
Désignation :	Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro quatre millions cent vingt-neuf mille six cent deux (4 129 602) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Richelieu.		
Adresse :	Avec propriété y dessus érigée portant le numéro civique 1702, chemin des Patriotes à Sainte-Victoire-de-Sorel (Québec) J0G 1T0, circonstances et dépendances.		

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT			
Dossier :	2023-05	Taxes municipales :	4 616,50 \$
Matricule :	4297-27-1098	Taxes scolaires :	388,33 \$
Propriétaires :	Finition de crêpi Maxime Fréchette inc.	Total :	5 004,83 \$
Désignation :	Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro quatre millions six cent soixante-sept mille quatre cent soixante-six (4 667 466) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Richelieu.		
Adresse :	Avec propriété y dessus érigée portant le numéro civique 266, rang Bellevue Nord à Saint-Robert (Québec) J0G 1S0, circonstances et dépendances.		

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DE-RICHELIEU			
Dossier :	2023-09	Taxes municipales :	0,00 \$
Matricule :	3180-93-5204	Taxes scolaires :	719,95 \$
Propriétaire :	Alexandre Jacques	Total :	719,95 \$
Désignation :	Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro trois millions sept cent trente-trois mille trois cent dix-neuf (3 733 319) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Richelieu.		
Adresse :	Avec propriété y dessus érigée portant les numéros civiques 1539-1539-A, rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Roch-de-Richelieu (Québec) J0L 2M0, circonstances et dépendances.		

Dossier :	2023-10	Taxes municipales :	964,45 \$
Matricule :	3083-89-00	Taxes scolaires :	329,04 \$
Propriétaires :	Dossier retiré		1 293,49 \$
Désignation :	Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro quatre millions deux cent vingt-huit mille trois cent cinquante (4 228 350) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Richelieu.		
Adresse :	Avec propriété y dessus érigée portant le numéro civique 797, rue Principale à Saint-Roch-de-Richelieu (Québec), J0L 2M0, circonstances et dépendances.		

Dossier :	2023-13	Taxes municipales :	0,00 \$
Matricule :	3188-33-3516	Taxes scolaires :	224,45 \$
Propriétaire :	Gaston Morin Jr	Total :	224,45 \$
Désignation :	Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro trois millions sept cent trente-trois mille huit cent quatre-vingt-cinq (3 733 885) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Richelieu.		
Adresse :	Avec propriété y dessus érigée portant le numéro civique 724, rue Charles à Saint-Roch-de-Richelieu (Québec) J0L 2M0, circonstances et dépendances.		

Dossier :	2023-15	Taxes municipales :	3 340,91 \$
Matricule :	3182-38-00	Taxes scolaires :	0,00 \$
Propriétaire :	Dossier retiré		3 340,91 \$
Désignation :	Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro trois millions sept cent trente-trois mille cinq cent quinze (3 733 515) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Richelieu.		
Adresse :	Avec propriété y dessus érigée portant le numéro civique 1150, rue Saint-Jean-Baptiste à Saint-Roch-de-Richelieu (Québec) J0L 2M0, circonstances et dépendances.		

Dossier :	2023-16	Taxes municipales :	1 341,35 \$
Matricule :	3182-16-0245	Taxes scolaires :	0,00 \$
Propriétaire :	Dossier retiré		1 341,35 \$
Désignation :	Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro trois millions sept cent trente-trois mille trois cent quatre-vingt-six (3 733 386) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Richelieu.		
Adresse :	Terrain situé sur la rue Arthur-Priem à Saint-Roch-de-Richelieu (Québec) J0L 2M0, circonstances et dépendances.		

Dossier :	2023-17	Taxes municipales :	0,00 \$
Matricule :	3181-24-7745	Taxes scolaires :	1 102,12 \$
Propriétaire :	9411-7231 Québec inc. (Luc Poirier)	Total :	1 102,12 \$
Désignation :	Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro trois millions sept cent trente-trois mille trois cent vingt-deux (3 733 322) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Richelieu.		
Adresse :	Avec propriété y dessus érigée portant le numéro civique 800, rue du Brûlé à Saint-Roch-de-Richelieu (Québec) J0L 2M0, circonstances et dépendances.		

MUNICIPALITÉ DE YAMASKA			
Dossier :	2023-18	Taxes municipales :	2 521,57 \$
Matricule :	4802-23-0831	Taxes scolaires :	429,62 \$
Propriétaire :	Dossier retiré		2 951,19 \$
Désignation :	Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cinq millions soixante-dix-sept mille neuf cent deux (5 077 902) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Nicolet.		
Adresse :	Avec propriété y dessus érigée portant le numéro civique 54, rang de la Pointe-du-Nord-Est à Yamaska (Québec) J0G 1X0, circonstances et dépendances.		

Dossier :	2023-19	Taxes municipales :	610,52 \$
Matricule :	4802-23-0831	Taxes scolaires :	34,22 \$
Propriétaire :	Dossier retiré		644,74 \$
Désignation :	Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cinq millions soixante-dix-sept mille six cent soixante-dix (5 077 670) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Nicolet.		
Adresse :	Terrain situé sur le rang de la Pointe-du-Nord-Est à Yamaska (Québec), circonstances et dépendances.		

Dossier :	2023-20	Taxes municipales :	0,00 \$
Matricule :	5096-82-0374	Taxes scolaires :	210,58 \$
Propriétaire :	Marie-Andrée Villiard	Total :	210,58 \$
Désignation :	Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cinq millions soixante-dix-huit mille six cent dix-sept (5 078 617) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Nicolet.		
Adresse :	Avec propriété y dessus érigée portant les numéros civiques 140-142, rue Centrale à Yamaska (Québec) J3P 5N3, circonstances et dépendances.		

CONDITIONS POUR ENCHÉRIR

La personne qui veut enchérir doit :

- Déclarer devant l'officier faisant la vente, ses nom, prénom, date et lieu de naissance, occupation et adresse de résidence;
- Présenter une pièce d'identité, notamment permis de conduire, carte d'assurance maladie ou passeport;
- Présenter un mandat ou une procuration si elle veut enchérir pour une autre personne physique.
À noter que le mandat doit être homologué pour être valide et la procuration doit être notariée;
- De plus, la personne qui veut enchérir pour une personne morale doit également fournir :
 - Le nom de la personne morale et l'adresse de son siège social;
 - Sa forme juridique et sa loi constitutive;
 - Une copie de la résolution adoptée par le conseil d'administration indiquant le nom et le prénom du représentant autorisé à enchérir.

MODE DE PAIEMENT

Le prix d'adjudication de chaque immeuble devra être payé immédiatement en monnaie légale (argent comptant, chèque certifié ou mandat poste fait à l'ordre de la MRC de Pierre-De Saurel); à défaut de paiement immédiat, l'officier responsable de la vente annule l'adjudication et remet sans délai l'immeuble en vente.

***Prenez note que des frais d'administration de 250 \$ s'ajoutent au montant des taxes dû et que d'autres frais encourus avant la vente pourraient s'ajouter à ces montants.**

Donné à Sorel-Tracy, le 26 septembre 2023

M^{re} Jessica St-Pierre,
agissant à titre de greffière-trésorière adjointe
Greffière, MRC de Pierre-De Saurel

50, rue du Fort
Sorel-Tracy (Québec) J3P 7X7